

DECLARATION SUR LA RENAISSANCE CULTURELLE ET LES VALEURS PARTAGEES

La Conférence,

Consciente du rôle primordial de la culture dans la promotion du panafricanisme, des langues et des valeurs positives africaines ;

Consciente également que la Charte de la renaissance culturelle africaine requiert la ratification ou l'adhésion des deux tiers des membres de l'Union africaine, pour entrer en vigueur ;

Consciente en outre de l'importance que revêt la mise en œuvre effective de la Campagne 2010-2012 pour la renaissance culturelle africaine en vue de promouvoir les valeurs partagées, le panafricanisme et l'appropriation des programmes de l'Union africaine par les citoyens africains ;

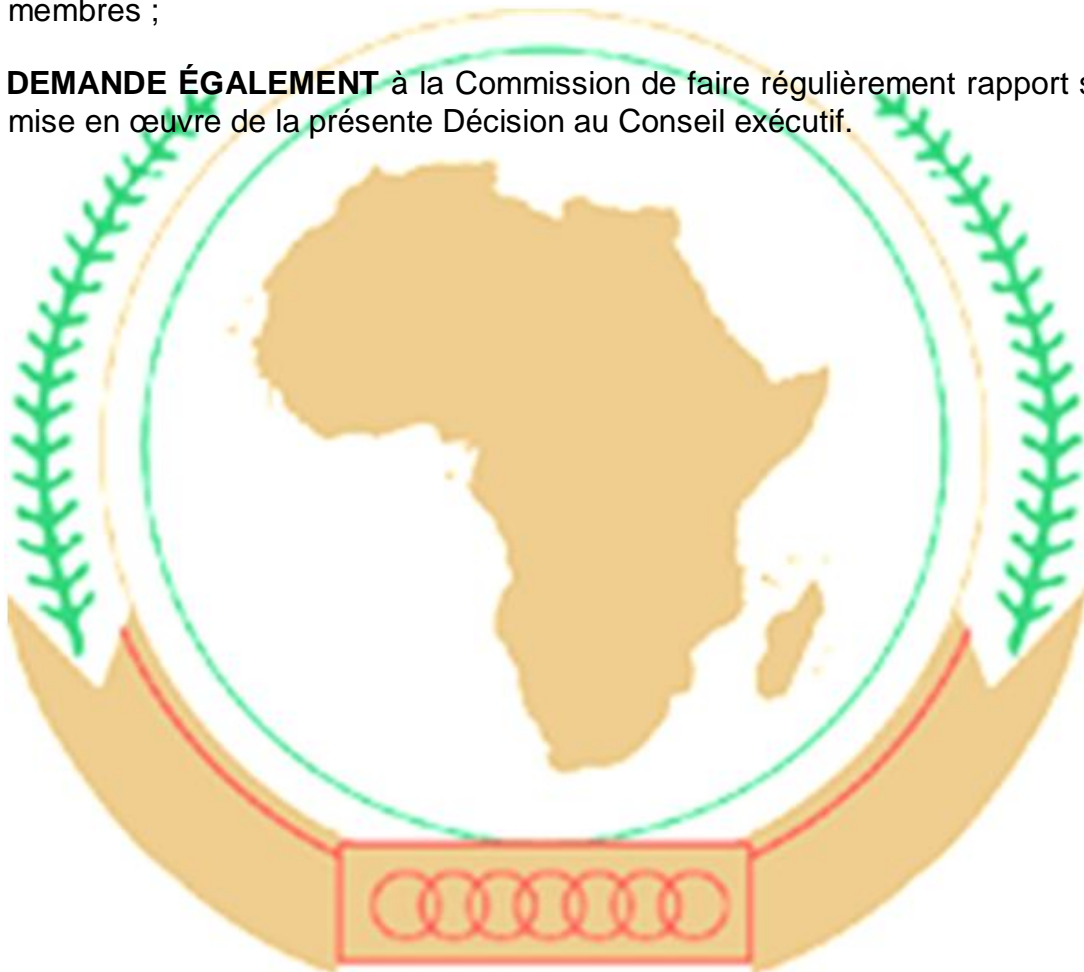
Rappelant les différents plans d'action du continent sur la culture, en particulier le Plan d'action sur les langues et le Plan d'action pour le développement des industries culturelles ;

Considérant l'occasion historique et précieuse pour la promotion de l'identité africaine et de l'image positive de l'Afrique qu'offre la construction du nouveau centre de conférences et des nouveaux locaux de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie) ; et **désireuse** de prôner une meilleure place et davantage de visibilité à la culture et à l'identité africaines dans tous les espaces publics, tels que les ambassades, les ministères et les Sièges, entre autres ;

Désireuse également de promouvoir des valeurs partagées culturelles positives ;

- 1. PREND NOTE** des recommandations relatives à la **renaissance culturelle et aux valeurs partagées** faites par la troisième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine des ministres de la Culture (CAMC3) sur le thème « *Financement durable du secteur du développement culturel* », tenue à Abuja (Nigeria) du 25 au 29 octobre 2010 ;
- 2. INVITE** les États membres et les institutions concernées à créer davantage d'espaces culturels et à renforcer la place qu'occupe l'identité culturelle africaine dans la conception architecturale et les décorations de tous nos espaces publics tels que les places publiques, les ministères, les ambassades et les sièges, comme une contribution aux efforts visant à promouvoir la renaissance africaine ;
- 3. INVITE ÉGALEMENT** les États membres et les Communautés économiques régionales (CER) à promouvoir et financer la mise en œuvre de la Campagne 2010-2012 pour la renaissance culturelle africaine ainsi que la création de bureaux pour le développement de la culture ou de programmes spéciaux au sein de tous les CER ;

4. **S'ENGAGE** à assurer l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine d'ici à 2012. Dans ce contexte, **INVITE** les États membres qui ne l'ont pas encore fait, à ratifier la Charte dès que possible ;
5. **INVITE INSTAMMENT** les États membres à populariser l'utilisation et la diffusion des symboles de l'Union africaine tels que l'hymne, le drapeau et le logo, entre autres, au niveau national dans le cadre de la Campagne pour la renaissance culturelle africaine et de la promotion de nos valeurs partagées et **DEMANDE** à la Commission de rendre ces symboles largement disponibles aux États membres ;
6. **DEMANDE ÉGALEMENT** à la Commission de faire régulièrement rapport sur la mise en œuvre de la présente Décision au Conseil exécutif.



Declaration on Cultural Renaissance and Shared Values

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/298>

Downloaded from African Union Common Repository